

M. le Ministre des Finances — Le 13 9^{bre} — 1856 489

Monsieur le Ministre

En vertu de votre lettre de ce jour du 18 8^{bre} dernier
la liste des pensionnaires de la caisse pour
l'année 1857 n. Cae. minist. a été dressée dans le plus
bref délai le projet de budget de l'exercice; par
la raison de lui adresser ce projet en double expédition
l'un des deux à la date du 29 9^{bre} 1856 en des
discrets de la Commune de 1855 et 1856 n'y ont
apporté d'autre modification que celle de la suppression
de la pension d'un prêtre de mission qui n'est pas autorisé
en 1856.

Le projet de budget pour 1857 porte un nombre de
89 pensionnaires qui devaient être de 90 par suite
de la réduction de la pension d'un prêtre de mission
de mission non décerné en 1856 réduit le nombre des
pensionnaires à 89 qui sont

- | | | | |
|----------------|------------|------------|-----------------|
| Girardin | Leblond | Genain | Bellay |
| Maire | Carpentier | Bonnet | Truchet |
| Lamy | Chapuis | Vaudouin | Guillebert |
| Chéreau | Dubouche | Dumont | |
| Debonnoir | Meringue | Guillaumet | Commissionnaire |
| Bonnet, paysan | Dubois | | |

Donnant un total de 89 qui s'élève à la somme de 1,200,000 francs
l'exercice de 1857 qui s'élève à la somme de 1,200,000 francs

tant que l'on n'aura pas obtenu la satisfaction
de nos loix & de nos loix en l'approbation de l'Etat
Dit être remis à la somme de 108888-44 par la
de la suppression d'une somme de 2450 fr. Composée
de 2400 fr. de la somme et d'indemnité de telle suspension
mais je ne pourrais pas en dire plus, monnaie à 2400
de la somme ^{accusé de la somme} et de l'indemnité ^{en l'absence de} la somme
Copie de l'acte de suspension 50
Somme et restant 2450

V. Com. le Ministre d'Etat — le 8^{me} 1856⁴⁸⁸

monseigneur le Ministre

J'ai l'honneur d'informer V. Exc. du second avis injuré
en faveur d'un pensionnaire de l'Académie, M^{re} Amédée
Architecte, dont le statut gouvernemental compromet par
son séjour qui a résisté depuis 46 mois à tous les
remèdes et dont on ne voit ni espérance ni lui permet
pas au sein des médecins qui lui ont donné leurs soins
et dont je joins le Certificat, de prolonger son
séjour à Rome jusqu'à terme beyond tout
rapproché de son Pensionnat (31^{me} de protection)

J'ai dû me rendre à l'opinion des médecins
et autoriser le retour. M^{re} Amédée Arch. est parti avant hier pour
la ville de Civita-Vecchia et regrette l'Académie
à son grand regret et au regret de tous mais
avec l'espérance de se présenter assez promptement
pour terminer son travail de dernière année dans
les délais du règlement.

Ce pensionnaire a toujours rempli ses devoirs
Académiques avec la plus grande exactitude. Non
seulement avec exactitude mais avec talent et la
malheureuse circonstance qui le force à devancer l'époque
fixée par son statut en France me fait un devoir de
le recommander à la bienveillance de V. Exc.

V. Exc. m'a permis de prendre occasion de cette lettre
pour

M. le Ministre d'Etat

Le 18. 8^{me} 1836

487

M. le Ministre

Conformément à la lettre que vous m'avez fait l'honneur
de m'adresser en date du 20^{me} Juin dernier et par laquelle
V. Exc. me demande l'envoi des pièces justificatives des
sommés payés par moi jusqu'à ce jour pour l'exécution
des Copies en marbre destinées à la décoration de la
Cave du Louvre j'ai l'honneur de vous adresser les
pièces et le bordereau ci-joints

V. Exc. ayant bien voulu approuver l'arrangement
que j'ai fait avec le sculpteur Champagne pour l'achat
des marbres, l'équilibre et l'actuellement complet de ces
copies, qui ne pouvaient être exécutées par les pensionnaires
et sculpteurs, pour les motifs expliqués à V. Exc. dans l'une
de mes précédentes lettres, ces justifications se réduisant
à produire se réduisent à trois pièces, les mêmes de
la maison de sculpture Malpieri pour le montage des
Copies en marbre Champagne pour l'achat des marbres,
l'équilibre et l'actuellement des dites Copies et celui
de la maison ^{Malpieri} chargé du montage des modèles de
ces figures. Ces mandats sont au nombre de dix.

Dans l'une de mes précédentes lettres j'ai annoncé
à V. Exc. que j'espérais pouvoir me servir des statues
de 3 figures qui existent dans la galerie des modèles
de l'Académie mais ces statues servant journellement
à l'étude j'ai dû renoncer à l'idée de m'en servir et
les faire monter ^{à trois figures} comme les sept autres. D'un autre
côté une partie reconnue a été réalisée sur l'ouvrage
d'achat des marbres qui fixé originellement

à 2000 iens romains pour les dix statues de la troupe
réduites, en définitive, à la somme de 1880 iens / 2 baïques
soit 188-97 $\frac{1}{10}$ pour chaque bloc antique de 200 iens.

Le travail de ces copies se poursuivra aussi activement
que possible. J'ai les figures Romaines que j'ai en honneur
de l'empereur N. Cæsar. Dans mon dernier catalogue sont
dans les mains des sculpteurs chargés de les terminer
et seront, j'espère, en état d'être expédiées par la fin
des premiers jours de janvier prochain. Etant
autres figures sont encore dans les mains des statuaires,
mais ne tarderont pas à passer dans celles des artistes,
qui doivent les achever elles pourront être envoyées
moins au plus après les 3 premières. Si elles ne sont pas
plus avancées la cause en est ^{d'une part, l'absence de} ~~l'absence de~~
^{l'expédition} ~~l'absence de~~ des marbres dans quelques uns qui
qui ne sont pas tous arrivés à Rome à la même
époque, de l'autre, ainsi que j'ai en honneur d'en
informer précédemment N. Cæsar, au manque de
place et de local pour les mettre en chantier
tous les dix en même temps, mais certains que
plus se fera je les mettrai successivement en œuvre

A S. Exc. le Ministre d'Etat — le 18. 8^{bre} 1846 486
 Monsieur le Ministre

Je vous prie de vouloir bien
 transmettre à V. Exc. les devis
 que Mr. Solatti Architecte de l'Académie vient de
 m'envoyer, au sujet des travaux à exécuter
 pour en 1847 pour réparations d'entretien
 ordinaire et réparations dans le Palais de l'Académie
 de l'Académie

A ces devis est joint un résumé sur les travaux
 sont inscrits par ordre d'urgence. Je joins aussi
 la traduction de ce résumé ainsi que l'exposé des motifs du
 rapport dans lequel l'architecte Solatti expose
 succinctement les motifs des réparations à faire
 est jointe à ces devis

En les faisant examiner V. Exc. voudra
 s'assurer de la totale de la dépense à faire en 1847
 pour l'entretien ordinaire et pour grosses
 réparations et cela à la somme de 2900
 écus de Belgique dont 1302 écus pour l'entretien ordinaire
 somme égale à celle fixée pour l'exercice courant,
 et 1898 écus de Belgique pour grosses réparations

Il résulte de la dépense à faire en 1847
 1° Pour l'entretien ordinaire somme égale à celle de l'exercice courant — 1302 —
 2° Pour grosses réparations — 1898 —
 Ensemble — 2900 —
 Soit en francs 17207.73.

1020770
1186

6124620
8166180
1020779

63778
1898-64⁶⁴ = 10207-79

184864
49763

66742

1138184

1229048

169399

949326

186

1362

1020773

1186

6124688

8166184

1020773

1020772
1186
1898-64 = 10207-78

6124650

8166200

1020775

189864150

485

R. S. Rue le Ministre d'Etat le 12 8bre 1876

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur d'adresser sous ce pli à V. Exc.
le bordereau des dépenses faites jusqu'à ce
jour pour le Service de l'Académie des Sciences
Comptes. Le montant de ces dépenses s'élève
à 27,564 francs 87 centimes résultant que la dépense
exécute de 7,564-87 le dernier à compte de
vingt mille francs que j'ai reçu du payement
de la division d'occupation. Je prie en conséquence
V. Exc. de vouloir bien faire mettre à ma
disposition, dans le plus bref délai possible,
un mandat de compte sur les fonds alloués
à l'Académie pour l'exercice courant
Je suis

495

A. S. Le Ministre d'Etat - le 12 Pluv 1816

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur d'adresser sous ce pli à V. Exc.
le bordeman des dépenses faites jusqu'à ce
jour pour le Service de l'Académie sur l'exercice
courant. Le montant de ces dépenses s'élève
à 27,564 francs 89 Den. résultant que la dépense
exéc. de 7,564-89 le dernier à compte de
vingt mille francs que j'ai reçu du payeur
de la division d'occupation. Je prie en conséquence
V. Exc. de vouloir bien faire mettre à ma
disposition, dans le plus bref délai possible,
un mandat de compte sur le fonds alloué
à l'Académie pour l'exercice courant.

Je suis

M. le Ministre d'Etat

le 27 Jan 1846

484

Monsieur le Ministre

Ainsi que j'ai eu l'honneur d'en informer M. le Com. à la fin de
 Du D^{ns} de M^{rs} Bonnardel pensionnaires sculpteur et ses camarades
 de la même tierce officiers et pensionnaires leur coopération
 à l'établissement du groupe messarbe que la mort de ce
 pensionnaire laisse à l'état de l'œuvre à la grosse grandeur
 Ces deux génies des pensionnaires sculpteurs existaient
 aussi l'onable question même ils ne tarderont pas cependant
 à reconnaître qu'il serait assez difficile de leur faire
 concevoir à cet ouvrage considérable la possession de temps suffisant
 à son achèvement d'autant plus que leur coopération à ce
 travail ne pourra être maintenue qu'à l'exception de quelques
 en leur ayant permis de continuer à peindre le résidu aussi loin que
 possible ^{il faut donc s'efforcer de leur procurer un atelier}
 jamais possible et précisément au moment où l'on peut leur offrir
 le plus favorable à l'œuvre des pensionnaires grand l'établissement
 des œuvres exigées annuellement de chaque pensionnaire par
 le règlement pour le 1^{er} avril éparpillé de la position à l'œuvre
 en ces ^{est une charge impérieuse} ~~considérations~~ de beaucoup d'années
^{qui ont} ~~été~~ paralyser le génie des concours que les camarades de M^{rs}
 Bonnardel continuent à poursuivre ^{en outre} d'ont ~~est~~ de joindre
 une considération d'ordre intérieur pour que ce travail
 soit terminé dans les délais fixés par le règlement afin
 que l'atelier dans lequel on se trouve se puisse terminer
 au nouveau pensionnaire qui doit l'occuper en 1847.
 Dans le but de concilier tous ces intérêts divers et me faire
 chercher la manière de faire passer l'établissement du groupe
 aussi ^{rapidement} que possible par un habile praticien et un
 moyen de payer une dépense un peu plus coûteuse
 Votre Excellence m'a déjà autorisé à disposer d'une
 somme de 1200 fr. environ restant de la pension de M^{rs}
 Bonnardel en compte du jour de son décès jusqu'au 31 Jan

1856. Cette somme qui aurait pu être employée à
la Consueve de M^{re} Bonnardel avait pu être employée
à l'usage de leur veuve le temps qu'ils avaient envisagé
qu'ils pourraient employer au suffrage plus aujourd'hui
et elle devra être portée au moins à 2000 frs. Digne
mei Consueve les héritiers de M^{re} Bonnardel ont fait
l'abandon pour cet usage d'une somme de 418 frs qui
devaient leur être pour traitement, fonds de retraite dus
à leur veuve par la condition jusqu'au jour de son décès,
je viens proposer à V. C. de vouloir bien autoriser
à disposer pour cette même destination des 300 frs -
d'indemnité accordés ^{à chaque} pensionnaire sculpteur à la fin de son
pensionnat et qui ~~avaient~~ revenaient cette année à M^{re}
Bonnardel. Ces deux sommes réunies forment ensemble
718 frs. Sept ou huit francs par pensionnaire de
plus sur le fini de ce groupe suffit bien que possible
à solliciter V. C. de vouloir bien donner
son approbation à cette proposition je dois ajouter
qu'il n'y a ^{chiffre} change sur le budget de l'année
dans lequel ^{est} comprise l'indemnité de 600 frs
accordée à chaque pensionnaire par le décret en France
et qui par suite du décès de M^{re} Bonnardel auquel
elle revenait du droit au 31 L'prochain ne peut
figurer dans le Dépense de 1856.

à S. Ex. le Ministre des Tr. le 24 7^{me} 1836

M^{te} le Ministre

J'ai l'honneur d'adresser sous ce pli à
V. Ex. les pièces justificatives des dépenses
sollicitées pendant le 1^{er} semestre de l'exercice
courant tout grand ensemble ou dit en un
gros par ^{les dépenses} réparations des bâtiments
indiqués dans le tableau l'Année 1836
de France à Rome

Le bordereau ci-joint est signé &
accompagné des pièces constatant le
montant de la dépense à la somme
de 3450-80

N'ayant rien à opposer à ce compte sur
la somme allouée à l'Année 1836 pour
cette partie des dépenses
~~l'entretien et la réparation des~~
bâtiments, je viens prie V. Ex.
de faire mettre à ma disposition
aussitôt que possible le 1^{er} montant de
Credet ouvert à l'Année pour
l'accomplissement de ces dépenses
Et en attendant l'exercice courant
afin d'en mettre en état de solder les
travaux existants jus qu'à ce jour
Je suis &c

à M^{te} le Ministre d'Etat

Le 29 août 1836

M^{te} le Ministre

Un des pensionnaires de l'Académie, M^l Carpeaux Sculpteur
 auquel j'avais permis d'aller à Naples pendant sept semaines, pendant
 que le portrait ébauté de Copie qu'il doit faire cette année, y est
 tombé malade et après impudemment une Dose de Calomel
 qui a mis ses jours en danger. Depuis à Rome depuis
 quelques jours, les suites de cette impudence ont de nouveau
 agi sur sa santé au physique comme au moral. Cet état
 fera de l'avis du Conseil des Médicins de l'Académie et celui
 de l'Armée française d'empêcher sur le parti à prendre de son
 côté, il ont été unanimes les trouver unanimement d'interdire
 d'interdire sur les bons résultats qu'on peut espérer d'un séjour
 temporaire en France pour amener son rétablissement j'ai
 du me ranger à leur opinion et j'ai donné à M^l Carpeaux
 la permission de se rendre à Paris et de retourner immédiatement
 en France pour y rétablir sa santé. Son départ aura lieu
 ce soir par la voie de Civita Vecchia.

J'ai l'honneur de vous informer des causes qui ont
 déterminé à consentir cela et sur des instructions en dehors
 des règlements de l'école tout en ajoutant que cette circonstance
 ne change rien aux dispositions du budget de l'Académie en
 ce qui concerne ^{le pensionnaire} M^l Carpeaux, la pension devra être acquittée
 à Rome jusqu'à terme de l'année où M^l Carpeaux doit revenir
 aussitôt de l'autre rétablissement s'acquitter de ses devoirs
 académiques.

à M^l Platiny Secrétaire de l'Académie des Beaux Arts
 Monsieur le Secrétaire

J'ai le plaisir de vous avoir informé
 M^l Carpeaux, Pensionnaire Sculpteur, auquel j'avais
 permis de faire un court séjour à Naples pendant que le portrait
 en l'ébauté de la Copie qu'il doit faire cette année, y est tombé
 gravement malade de son arrivée, et s'étant vu ministre une
 dose de Calomel en disproportion avec ses forces y a eu le
 plus grave accident dans sa santé. Depuis à Rome depuis

quelques jours des Symptômes alarmans se font & nous nous adressâmes
à des Médecins que j'ai consultés & dans un moment d'avis
qu'en se voyant espérer de rétablir avec l'air du pays
natal les soins de sa famille & ceux d'un établissement
plus sûr & plus prompt d'un être de tant
d'importance affective au moral plus encore qu'au physique
j'ai dû me déterminer à permettre à M^r Carpeaux
de retourner momentanément en France en exigeant de lui
la promesse de revenir à Rome aussitôt qu'il sera rétabli
pour y accomplir ses devoirs académiques.

M^r Carpeaux partira le soir même par la voie de
Civita Vecchia & je vous prie de le faire savoir de
votre bien informé l'Académie de l'état de la suspension
en dehors des réglemens de l'École & des Cours qui sont
déterminés & l'autorisés.

De l'œuvre de l'homme de Cent Neuf mille Neuf Cent.
Quatre Vingt Neuf francs cinquante Neuf centimes
J. J. Rousseau

Joh. Quadenius de Franca

M. le Ministre de l'Intérieur le 24 Juillet 1856

Monsieur le Ministre
J'ai l'honneur d'adresser sous ce pli à V. Excellence
le bordereau récapitulatif et les pièces justificatives
des dépenses effectuées jusqu'au 31 Juin 1856 pour le
Service de l'Administration des Hospices civils
Le montant de ces dépenses s'élève à 26104^{fr.} 42^{cs.}
dont il résulte que je me suis procuré la somme de
6104^{fr.} 42^{cs.} le dernier ^{compte} de vingt mille
francs que j'ai reçu de la Division
d'Administration, je prie en conséquence V. Excellence
de vouloir bien faire mettre à ma disposition
un troisième ^{compte} par le service 1856
aussi plus tôt que possible
Je suis avec un profond respect

A Son Excellence le Ministre d'Etat le 10 juin 1836 413

Après le Ministre
Les espérances que je témoignais plus qu'à 28 jours
de voir l'altération des facultés musculaires de M.
Bonnardel, pensionnaire sculpteur, se sont promptement
évanescentes. La violence du mal a résisté ^{conformément} pendant quelques
jours au traitement auquel il était soumis et ne parut un
moment diminuer d'intensité que par l'épuisement des forces
causé par la fièvre typhoïde a fait invasion et a réduit le
malade à un état de prostration qui a duré jusqu'au
dernier moment. M. Bonnardel a succombé le 2 du
mois courant à 6 1/2 heures et demi du soir après
avoir reçu les secours de la Religion.

La nature de la maladie à laquelle ce malheureux
jeune homme vient de succomber ne m'ayant pas permis
de le faire traiter à l'Académie

La maladie et le décès de ce pensionnaire ont donné lieu
à des frais que j'ai cru devoir acquitter sur les fonds de
l'Académie conformément à ce qui a été fait dans des
circonstances semblables à l'occasion des décès de M. M.
Maréchal et Proquet tous deux aussi pensionnaires sculpteurs
morts à Rome dans le courant du Directeur de Monpénitence
les Camarades de M. Bonnardel, pour qui la pension
a été arrêtée de leurs soins.

M. Bonnardel dont le talent avait déjà conquis
plusieurs couronnes était non moins recommandable par
tant de bonnes ^{les} qualités du cœur ^{et de son caractère} que par une douceur
et une égalité de caractère qui le rendaient cher à tous ses
camarades. La nature de son mal ^{qui m'obligeait} contraignait
de le placer hors de l'Académie pour lui faire suivre le
traitement que réclamaient les lois de la raison, a privé les
camarades de l'estime et de la confiance de leurs supérieurs de faire parvenir à l'Académie
ce qui leur était dû. Je prie donc de vouloir bien leur en faire délivrer le montant.

Avec respect pour lui